

Vote du S nat en faveur de lâ€™adh sion   la convention des Nations unies

Dossier de la r daction de H2o
December 2010

Mich le Alliot-Marie, ministre d'Etat, ministre des Affaires  trang res et europ ennes et Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l' cologie, du D veloppement durable, des Transports et du Logement se f licitent de l'adoption par le S nat du projet de loi autorisant l'adh sion de la France   la Convention des Nations unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux   des fins autres que la navigation.

Le vote du S nat confirme celui de l'Assembl e nationale en avril dernier. Ainsi la France deviendra le 22 me  tat partie   cette Convention. C' tait un engagement de la France au Forum mondial de l'eau d'Istanbul en 2009.

Ce texte est le seul instrument universel d' finissant les principes internationaux en mati re de protection et de gestion des cours d'eau transfrontaliers. L'enjeu est majeur : alors que s'accroissent les pressions sur les ressources en eau, deux tiers des bassins hydrographiques de la plan te sont partag s entre plusieurs  tats et une proportion importante de la population mondiale d pend de ressources en eau transfrontali res pour son approvisionnement en eau pour la boisson, pour l'agriculture, l' nergie et l'industrie. La Convention encourage la mise en place, au niveau r gional, des m canismes et des organisations n cessaires   une gestion concert e et responsable pour le partage de la ressource et des b n fices de sa mise en valeur. Son application sera b n fique pour les pays et r gions qui ne b n ficient pas encore de tels accords r gionaux. La France encourage notamment le dialogue r gional entre les  tats qui partagent les grands fleuves africains (S n gal, Niger, Congo, Nil) ou entre l'Afghanistan et l'Asie centrale.

En juin dernier, le Pr sident de la R publique avait souhait  que le 6 me Forum mondial de l'eau que la France accueillera en mars 2012   Marseille contribue   "faire de l'eau une ressource prot g e et partag e entre les Nation". La France, en concluant son adh sion   la Convention, soutient son message sur la n cessit  du dialogue sur les eaux transfrontali res pour une gestion pacifi e des ressources en eau au service de la pr vention des conflits, de l'int gration et de la s curit  r gionales. La France entend  galement, par la voix des ministres, renforcer son travail de mobilisation sur ce texte, afin de convaincre d'autres  tats d'y adh rer, au sein et en dehors de l'Union Europ enne. Il faut en effet totaliser 35 parties pour qu'il entre en vigueur. Cela contribuera   am liorer la gouvernance et la coop ration internationale dans le secteur de l'eau.

